



MODERNISATION DE LA LIGNE POLT.

Déclaration de l'association « Urgence Ligne POLT » le 2 mars 2022

Lors du comité de suivi de l'axe POLT, le 9 février dernier, Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de Nouvelle-Aquitaine, a indiqué que le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine refusait de participer au financement de la modernisation de l'axe POLT, propos confirmés, en réunion, par Monsieur Renaud LAGRAVE, vice-président chargé des transports de la région. Elle a indiqué également qu'elle n'avait pas reçu de réponse de la région Centre-Val-de-Loire et qu'elle n'avait pas à ce jour de réponse officielle de la Région Occitanie.

Le représentant d'Occitanie au comité de suivi a alors fait mention de l'annonce publique, relayée par la presse, d'une subvention de 10 millions d'euros pour cette modernisation par la présidente, Madame Carole DELGA, en janvier 2022.

Urgence ligne POLT a contacté le Vice-Président de la Région Centre-Val-de-Loire, Monsieur Philippe FOURNIE qui a indiqué que la Région contribuerait au financement de la modernisation de POLT, sans en préciser le montant.

Quid de la position de la Région Ile de France qui semble en retrait de toute discussion ?

Enfin, notre association s'interroge sur le positionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine dont l'argument de refus repose sur le fait qu'elle doit financer les travaux de régénération des petites lignes SNCF (sachant que sur un coût de 900 millions d'euros, 38% sont financés par l'État).

Faut-il rappeler que les Régions utilisent la ligne POLT pour faire circuler les Trains express régionaux (TER) ? Dire que c'est à L'État de financer à 100% la modernisation des infrastructures de cette ligne est contradictoire avec l'accord de la Région Nouvelle-Aquitaine pour contribuer à hauteur de plusieurs milliards d'euros au financement de lignes LGV qui sont également de la responsabilité de l'État. Le montant demandé pour POLT est de 128 millions d'euros à financer par 4 Régions, il ne s'agit absolument pas de la même échelle de dépenses...

L'Etat a confirmé son engagement d'investir 257 millions d'euros pour la modernisation de POLT, un défaut des régions compromettrait la suite de la modernisation de la ligne POLT et l'efficacité des nouveaux trains, notamment en matière de temps de parcours.

La ligne POLT est une ligne stratégique, au cœur de notre pays. Elle est la radiale indispensable à une desserte efficace de nos Régions. L'augmentation du nombre de correspondances démontre qu'elle contribue à une très large irrigation de nombreux départements limitrophes.

Nous souhaitons que la Région « Nouvelle-Aquitaine » revienne sur son choix, dans l'intérêt de nos territoires et de leurs habitants.

Sur les autres questions abordées au Comité de suivi , nous avons signalé une aggravation importante des retards (62 en 2 mois et demi dus en majorité aux manques de main d'œuvre de proximité et de moyens matériels), mais aussi un certain délaissement du sud de la ligne avec des suppressions de trains et des terminus à Brive de plus en plus fréquents. Nous avons déjà demandé des mesures d'urgence et l'affectation de personnel supplémentaire pour faire face aux conséquences de ces retards, incidents et décisions...

Ces dysfonctionnements à répétition nuisent fortement au retour de fréquentation des trains et pénalisent l'avenir si des mesures efficaces ne sont pas prises très rapidement ...

Pour le positif, nous notons la confirmation de la livraison des premiers nouveaux trains fin 2023, un planning des travaux tenu, deux allers-retours rapides Paris-Limoges-Brive dès 2025 ainsi que l'accroissement du nombre de voyageurs en correspondance dans de nombreuses gares de la ligne. Toutefois, nous avons indiqué qu'il serait utile que ces deux allers-retours rapides desservent Cahors et Montauban, à l'instar des autres trains rapides et express circulant depuis des décennies sur la ligne ...

La deuxième réunion du groupe de travail demandé par notre association sur les gains de temps pour les trajets Paris-Limoges en 2h30, Brive en 3h30 et Cahors en 4h30, s'est tenue le 16 février. Les conclusions pour atteindre ces objectifs seront rendues fin juin 2022. Nous incluons dans cette étude l'amélioration de toutes les dessertes de la ligne.

Nous rappelons que l'effort que nous demandons pour l'axe POLT est au bénéfice des usagers mais aussi des territoires et de leur économie, ainsi que pour la limitation des gaz à effet de serre pour laquelle le développement du rail est un outil majeur.